Comité Provincial de Bruxelles et du Brabant Wallon

Compétition **:** CHAMPIONNATS PROVINCIAUX JEUNES SIMPLES & DOUBLES

Date **:** 3 janvier 2027

Adresse **:** Chaussée de Wavre 1690, 1160 Auderghem

Directeur **:** Guillaume Caestecker
guillaume.caestecker@outlook.be - +32(0)497 55 86 16

Juge arbitre **:** Corine Navaux – cnavaux@hotmail.com

Inscription : https://tournois-bbw.be

Clôture inscription **:** 20 décembre 2026 à 23:59

Prix : Simple - 5€ / Double - 10€

Plus aucune inscription, ni confirmation ne sera acceptée après cette échéance

HORAIRES		
Catégorie	**Série**	**Début prévu**
JUNIOR€S	**SIMPLE GARCON SIMPLE FILLES DOUBLE GARCONS DOUBLE FILLES DOUBLE MIXTE**	**Après – midi**
CADET(TE)S	**SIMPLE GARCON SIMPLE FILLES DOUBLE GARCONS DOUBLE FILLES DOUBLE MIXTE**	**Après – midi**
MINIMES	**SIMPLE GARCON SIMPLE FILLES DOUBLE GARCONS DOUBLE FILLES DOUBLE MIXTE**	**Matin**
PREMINIMES	**SIMPLE GARCON SIMPLE FILLES DOUBLE GARCONS DOUBLE FILLES DOUBLE MIXTE**	**Matin**
POUSSINS	**SIMPLE GARCON SIMPLE FILLES DOUBLE GARCONS DOUBLE FILLES DOUBLE MIXTE**	**Matin**

- Toutes les séries, *SIMPLES et DOUBLES*, se jouent en tableaux à élimination directe !

- Le placement des joueurs dans les tableaux se fera sur base du classement numérique à la clôture des inscriptions.
- Chaque joueur ne peut jouer que dans une et une seule catégorie d'âge (la sienne ou une supérieure).
- Les perdants doivent rester pour arbitrer un match.
- Cette organisation se conformera aux statuts et règlements de la F.R.B.T.T.
- La présence reste requise ½ heure avant le début de la série même si celui-ci ne joue ni n'arbitre au premier tour.
- Les joueurs absents à l'heure du début de leur série pourront être disqualifiés par les Juges-Arbitres.
- Les horaires précis et les tableaux seront publiés pour le mercredi 13/01/27 au plus tard et chacun aura la possibilité de les consulter afin de savoir à quelle heure et sur quelle table il sera appelé à disputer sa rencontre.
- Cette compétition se jouera avec des balles plastiques BLANCHES de marque « GEWO ».
- Le comité organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident, perte ou vol.
- Toute décision ou modification éventuelle sera de la compétence exclusive du comité organisateur tant en ce qui concerne la préparation que le déroulement de la compétition.
- Les Juges-Arbitres seront mandatés pour prendre toutes les mesures nécessaires au bon déroulement de la compétition.
- En cas de remise des médailles, si un joueur est absent, la remise de sa médaille sera laissée à la discrétion du directeur de tournoi.
- Lors d'un évènement tous les matchs doivent être effectivement joués. Si un joueur est présent, et refuse de jouer un match ou se blesse, dans ce cas précis, il doit remettre une déclaration d'accident. Si ce n'est pas le cas il aura une perte de 10 points par rencontre abandonnée.
- **Afin de répondre à l'article D.10.1 des Règlements Sportifs Nationaux, un joueur de nationalité étrangère fournira au Comité Provincial un certificat de résidence prouvant sa domiciliation en Belgique depuis au moins 5 ans.**
- CATEGORIES D'AGE :
    - Poussins : 2018 & +
    - Préminimes : 2016 & 2017
    - Minimes : 2014 & 2015
    - Cadet(te)s : 2012 & 2013
    - Junior(e)s : 2009, 2010 & 2011
    - U19 : 2007 & 2008

QUALIFIÉS POUR LES CHAMPIONNATS DE BELGIQUE :

Les 4 premiers des championnats provinciaux

Les 4 premières paires de doubles de chaque série

Le vainqueur du critérium provincial

Pas de CB en série Poussins

Amendes		
N°	Motifs	Montants
1	Refus d'arbitrage	15,00€
2	Absence non prévenue après inscription	25,00€ + frais d'inscription
3	A partir de la première récidive d'absence non prévenue	35,00€ + frais d'inscription
4	Désistement ou absence prévenue	10,00€ + frais d'inscription
Un certificat médical rentré au secrétariat provincial dans les 48h annulera l'éventuelle amende n°4		

AFTT GEWO THE BETTER WAY TO PLAY CPBBW SHOP-PING YOUR TABLE TENNIS EXPERT Le Brabant wallon